

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU VENDREDI 11 JUILLET 2025

Nombre de Membres : Afférents au Conseil Municipal : 14 / En exercice : 14 / Ayant pris part à la délibération ou représentés : 13

Date de la convocation : 08 juillet 2025 / Date d'affichage : 08 juillet 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vendredi onze juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances et sous la présidence de Monsieur François PARIS, Maire.

Présents : M. François PARIS, M. Fabrice DEVERLY, Mme Adeline HENNICHE, M. Daniel BOTTOLLIER-CURTET, Mme. Christine BURNIER-FRAMBORET, Mme. Marie-Claude BOTTOLIER-DEPOIS, Mr Jacques ZIRNHELT, Mme Mélina ISOUX, M. Luc BOTTOLLIER-LEMALLAZ, M. Albert BOTTOLLIER-DEPOIS, M. Serge PAGET.

Absent(es) excusé(es) : M. Ludovic PAYEN

Absent(es) excusé(es) et représenté(es) : M. Raphaël MABBOUX (pouvoir à M. François PARIS), M. Thibault PUGNAT (pouvoir à Mme. Christine BURNIER-FRAMBORET)

Secrétaire de séance : Mr Jacques ZIRNHELT

Délibération du Conseil Municipal n°2025-61

GESTION DU PERSONNEL

- Modification tableau des emplois

Vu l'avis de la commission des ressources humaines en date du mercredi 09 juillet 2025

Le Maire rappelle à l'Assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Le tableau des emplois présente actuellement 21 emplois permanents pour 13,99 ETP (2 en disponibilité).

TABLEAU DES EMPLOIS / COMMUNE DE CORDON

Au 01 juillet 2025

Emploi	Grade	Grades autorisés par le Conseil	Grade pourvu	Effectif	Statut	Quotité possible	ETP (Equivalent Temps Plein)
Chargé de mission	A	Tous grades du cadre d'emploi des attachés territoriaux	Attaché territorial	1	Titulaire	35h	1
Service administratif							
Agent RH	B	Tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoins administratifs territoriaux	Rédacteur principal de 1ère classe	1	Titulaire	35h	0,7
Secrétaire de Mairie	B	Tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoins administratifs territoriaux	Rédacteur	1	Contractuel	35h	0,8

Agent Comptabilité et du budget	C	Tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	1	Titulaire	35h	1
Secrétariat général Finances Communication	C	Tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	1	Contractuel	35h	1
Agent Suivi des projets Demande financement	B	Tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	1	Contractuel	35h	1
Agent d'accueil	C	Tous grades des cadres d'emploi des rédacteurs territoriaux/adjoints administratifs territoriaux	Adjoint administratif	1	Contractuel	35h	0,7

Service technique

Responsable Services Techniques	B	Tous cadres d'emploi des techniciens territoriaux/agents de maîtrise territoriaux/adjoints techniques territoriaux	Technicien	1	Titulaire	35h	1
Responsable Services Techniques (*)	C	Tous cadres d'emploi des techniciens territoriaux/agents de maîtrise territoriaux/adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Titulaire	35h	0
Agent polyvalent des Services techniques	C	Tous grades des cadres d'emploi des agents de maîtrise principal/adjoints techniques territoriaux	Agent de maitrise principal	1	Titulaire	35h	1
Agent polyvalent des Services techniques	C	tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Titulaire	35h	0
Agent polyvalent des Services techniques	C	Tous grades des cadres d'emploi des agents de maitrise	Agent de maitrise	1	Titulaire	35h	1
Agent polyvalent des Services techniques	C	Tous grades des cadres d'emploi des agents de maitrise	Agent de maitrise	1	Titulaire	35h	1
Agent polyvalent des Services techniques	C	Cadre d'emplois des adjoints techniques	Adjoint technique	1	Saisonnier	35h	0,33

Service enfance école

Agent Surveillance des enfants	C	Tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des ATSEM	ATSEM 2ème classe	1	Titulaire	35h	1
Professeur des écoles		Contractuel instituteur		1	Contractuel	3h	0,1
Agent responsable chargé de la surveillance des enfants (*)	C	Tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des ATSEM	ATSEM 1ère Classe	1	Titulaire	35h	0

Agent Surveillance des enfants entretien des locaux	C	Tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux/ des ATSEM	Adjoint technique	1	Contractuel	35h	0,66
Agent Surveillance des enfants entretien des locaux	C	Tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Contractuel	35h	0,6
Agent Surveillance des enfants entretien locaux	C	Tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Contractuel	35h	0,6
Agent Surveillance des enfants entretien locaux	C	Tous grades des cadres d'emploi des adjoints techniques territoriaux	Adjoint technique	1	Contractuel	35h	0,5
(*) en disponibilité			TOTAL	21			13,99

Le Maire propose à l'assemblée,

D'adopter le tableau des emplois ci-dessus

Le Conseil Municipal, son Maire entendu, après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

ADOpte le tableau des emplois ainsi proposé qui prendra effet à compter du 01 septembre 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait et délibéré en Mairie, les jour,
mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Certifié exécutoire.

Télétransmis en Sous-préfecture le :
Affiché le :

21 JUL. 2025

Fait à CORDON, le
Le Maire

Le Secrétaire de Séance,

Mr. François PARIS



Mr. Jacques ZIRNHELT
